Les "Boy Scouts" anglais

Autor(en): **Dévaud, E.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **41 (1912)**

Heft 1

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1039578

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

qui notre *Alma mater* décerna les grades du doctorat en théologie.

Nous avons donc de justes motifs de laisser éclater notre joie à cette heure solennelle où Mgr André Bovet va prendre possession de l'antique siège de Lausanne et Genève, illustré par tant de saints et savants Pontifes. Nous ne manquerons pas de rendre grâces à l'Esprit-Saint, qui par l'organe de Pie X nous donne un Evêque selon le désir de nos cœurs. Le passé nous est garant de l'avenir: l'œuvre accomplie par Mgr André Bovet dans le domaine de l'instruction et de l'éducation, œuvre qui appartient désormais à l'histoire, fait naître en nous les plus douces espérances.

J. DELABAYS.

Les « Boy Scouts » anglais

Le général anglais, sir Baden-Powel, publiait en 1908 un livre intitulé *Scouting for Boys*. Il y proposait à la jeunesse le goût des exercices qui développent si extraordinairement le caractère et la volonté chez les hommes de la brousse et de la forêt vierge. La jeunesse entendit sa voix : le nombre des Boy Scouts dépasse le demi-million, réparti comme suit : 175,000 en Grande-Bretagne; 250,000 aux Etats-Unis; 7,000 au Chili, 3,000 en Argentine; 10,000 en Russie et 10,000 dans le reste de l'Europe; tels sont au moins les derniers chiffres que produisait dans l'*Education* un article de Paul Vuibert.

Quelle est donc cette institution dont les progrès ont été si rapides? La jeunesse ne se serait pas si fort enthousiasmée pour ce mode d'éducation, s'il ne répondait à quelque besoin de sa nature; et le roi Georges V n'aurait point perdu son temps à passer en revue les 30,000 Boy Scouts venus de tous les coins de la Grande-Bretagne au Parc de Windsor, le 4 juillet dernier, s'il n'avait jugé bon de l'encourager.

Le moyen de refaire nos volontés anémiées, aveulies par la vie civilisée, mais c'est tout simplement de les remettre à « l'école de la vie sauvage ». « Là, on est obligé, bon gré, mal gré, d'être un homme et pas un mouton; on gagne son chemin pied à pied sur la nature ennemie et, si l'on veut réussir, on emporte le succès de haute lutte ». Ces hommes

de la forêt, entreprenants, hardis, féconds en ressources, ne cessent de dominer le milieu hostile qui les menace toujours ; ils sont endurants, sobres, maîtres de leurs muscles, généreux et gais. Comme eux, les Boy Scouts apprendront à voir, à observer, à se servir de leur cerveau et de leurs mains; ils sauront comme eux camper en forêt, construire des abris et des huttes, cuire leur nourriture, suivre la piste des animaux. Et la vie au grand air et des exercices appropriés fortifieront leur corps, tandis que l'effort en commun et la discipline qu'il exige assouplira et rendra mâle leur âme d'adolescent. « Être prêt », c'est la devise du Boy Scout; être prêt pour lutter et pour réussir; être prêt pour la vie. Certes, peu se destinent à devenir des pionniers et des explorateurs et peu seront appelés à répéter dans leur vie adulte les exploits des « éclaireurs » de 13 ans. Mais on espère que la pratique de l'abnégation et du dévouement comme aussi l'entraînement physique les prépareront excellemment aux devoirs de leur vie future d'homme et de citoyen, toujours mieux que l'inaction et l'égoïsme de l'éducation ordinaire.

L'organisation du scoutisme est simple. Un groupe de 6 à 8 enfants forme une patrouille; 3 à 4 patrouilles constituent une troupe sous la direction du « scoutmaster ». Des conseils de direction et de patronage s'étagent des cités aux comtés, aux « dominions », à la métropole enfin. « Le scoutsmaster a une tâche immense : il doit instruire et entretenir sa troupe, lui communiquer la science scout (qui est, à vrai dire, universelle, qui embrasse les champs et les forêts, les bêtes et les hommes, la terre et le ciel), lui inspirer le véritable esprit scout, tenir en haleine et intéresser des sujets souvent difficiles; il doit se procurer un local de réunion; il doit songer à faire de l'argent, car l'indépendance financière des groupes est un principe absolu : les enfants doivent *gagner* la vie de l'œuvre. Le scoutmaster tient les destinées de l'œuvre : sa troupe sera ce que l'auront faite son dévouement, son activité, sa capacité et son exemple ».

Pour être Boy Scout, il faut avoir entre 11 et 18 ans, être autorisé par ses parents et être initié à la loi Scout, à la science Scout.

La loi Scout forme le fondement le plus essentiel de l'institution; c'est le code de la chevalerie nouvelle, c'est la religion de l'honneur à laquelle tout Boy voue sa vie. En voici les dix articles : 1° La parole d'un scout est digne de foi; 2° un scout est loyal; 3° le devoir d'un scout est de se rendre utile et d'aider autrui; 4° un scout est l'ami de tout

le monde et frère de tout autre scout; 5° un scout est courtois; 6° un scout est l'ami des animaux; 7° un scout obéit; 8° un scout sourit et siffle; 9° un scout est économe; 10° un scout est pur en pensées, en paroles et en actes. Voilà le code. Et lorsque le candidat est jugé digne d'entrer dans une troupe, il fait la grande promesse scout : « Je promets sur mon honneur que je ferai tout mon possible pour remplir mon devoir envers Dieu et envers le roi, — pour aider autrui, — pour obéir à la loi Scout. » Et ses trois doigts centraux de la main droite levés à la hauteur de l'épaule droite (le salut scout) figurent la triple promesse. Qui y forfait est impitoyablement, honteusement exclu.

Parmi les dix commandements, il en est un qui est d'une importance particulière : aider autrui. Le commentaire pratique de la loi exige que chaque scout accomplisse au service d'autrui au moins une bonne action par jour. Il est même des jeux où le scoutmaster envoie dans le village sa troupe avec obligation, en deux heures, d'accomplir une bonne action, et chacun revenant au camp au temps marqué, rend compte de ses efforts et de son ingéniosité. Il y a des histoires charmantes et de touchantes initiatives, qui se révèlent; mais les meilleurs des services se font dans l'ombre et le silence; le scout doit être discret.

Il y a la science scout, qui comprend les signes, les chants, les jeux, les nœuds divers, l'art de faire du feu en plein air, d'épier les animaux, de se cacher, de se servir de la boussole, de retrouver sa route.

Un novice, un scout de seconde classe doit savoir administrer les premiers soins à un blessé, faire un bandage, ranimer un noyé, faire un brancard, connaître les signaux à bras et posséder une certaine pratique du télégraphe Morse. On lui demande, à son examen, à la campagne, de suivre une trace sur une longueur d'un demi mille en 25 minutes; à la ville, de regarder, une minute durant, quatre vitrines de magasin et de donner plus tard une description satisfaisante de l'une d'elle. Il doit pouvoir allumer un feu, en plein air, qu'il a préparé lui-même et sans se servir de plus de deux allumettes; il doit savoir cuire, n'ayant que sa gamelle, un quart de viande et deux pommes de terre. Il doit avoir six pences à la caisse d'épargne.

Le scout de première classe sait nager et il a un schilling à la caisse d'épargne. Il sait expédier ou recevoir un télégramme Morse à raison de 16 lettres à la minute. Il sait ce qu'il doit faire en cas d'accident, de panique, alors que chacun court confusément ou demeure inerte : incendie,

noyade, cheval emballé, etc. Il sait faire la soupe, dépouiller et cuire un lapin, plumer et rotir un oiseau, lire les cartes, dessiner un plan, s'orienter sans boussole, abattre et équarrir proprement un arbre, évaluer une distance, une aire, une hauteur, la force numérique d'un groupe, avec une erreur inférieure à 25 %. Il a amené une recrue à la troupe et l'a instruite par ses soins.

Et, lorsqu'il a fini de s'initier à ces besognes, des tâches nouvelles se présentent encore, pour gagner insignes et médailles, pour monter en grade encore et devenir scout du roi ; il a, entre autres, l'obligation d'apprendre un métier par apprentissage régulier, car c'est par une profession bien déterminée que le scout veut prendre sa place dans la société et s'y rendre utile. Les patrons commencent à rechercher les apprentis scout, car leur discipline et leur volonté leur sont garants d'un travail sérieux. Il en résulte des ouvriers qui commencent à porter l'insigne scout « de capacité professionnelle », devenus bientôt la meilleure des recommandations. Dans les écoles techniques, les Boy Scouts se distinguent si nettement de leurs camarades plus indolents et plus veules, que l'on y a organisé pour eux des cours spéciaux. Et le *Board of Trade,* le Ministère du Travail anglais vient de mettre à la disposition du général sir Baden-Powel un terrain pour fonder une école scout d'agriculture indigène et coloniale.

Prêts pour la vie, les Scouts le veulent être et par leur endurance physique, et par leur volonté tenace, et par leurs connaissances professionnelles, et par leur morale de l'honneur et du dévouement, et par la pratique religieuse hautement encouragée et sérieusement entreprise.

L'article de M. Vuibert se termine par quelques remarques sur une telle éducation que nous tenons à citer, car elles sont essentielles : « Les résultats, disent certaines critiques, en seraient superficiels ; l'embrigadement et l'accoutrement des enfants, une existence pareille à celle des Peaux-Rouges de leurs rêves, tout ce décor et cette excitation auraient momentanément d'heureux effets, mais ne sauraient établir la personnalité sur ses vraies bases. Pour juger équitablement, il ne faut pas oublier que le scoutisme n'est pas un simple système pédagogique : il est aussi une *œuvre* et une œuvre de masses, qui ne s'adresse pas à une élite, mais surtout à ceux qui ne sont pas l'élite ; on se propose d'attirer, de guider, d'élever des enfants qui, livrés à eux-mêmes, traîneraient dans les rues et iraient chercher en d'autres compagnies leurs amusements et leurs émotions ; pour mettre

à la place des mauvaises tendances et des mauvaises habitudes qu'on veut détruire, on a en mains un substitut tout prêt; mais on doit l'offrir avec précaution, s'arranger de façon à intéresser d'abord, parler aux enfants leur langage, plaire pour retenir et instruire. Il y a une part de roman dans le scoutisme, mais l'intérêt du roman ira diminuant, l'intérêt de la tâche précise et virile ira augmentant, et le jeu de l'enfant se transformera en un exercice digne de l'adolescent. » Essayer d'utiliser et de mettre l'énergie et la décision de graines d'apaches au service de la société, d'en faire, comme dit le grand commandement scout, « les amis de tout le monde, même des animaux, et les frères de tous les autres scouts », voilà, certes, une noble tâche. Les résultats qu'on nous dit obtenus nous interdisent d'en médire.

Ce que nous apprend sir Baden-Powel, c'est d'abord que cette adolescence que l'on désigne du nom d'âge ingrat, d'âge ingouvernable, peut être disciplinée. C'est ensuite qu'elle est capable d'actes positifs de dévouement et de domination de soi, lorsqu'on a eu soin de lui communiquer au préalable un idéal de vie, un enthousiasme, — une foi. Mais la « foi » scout suffit-elle?

Nous pensons cependant que de tels résultats peuvent être obtenus sans que la préparation à la vie de notre temps soit nécessairement un apprentissage de la vie sauvage. L'initiation à l'existence des trappeurs, voire des Zoulous, — car il est question d'eux aussi dans le manuel du scoutisme, — ne risque-t-elle pas de faire en quelque sorte, de ces jeunes gens, lorsque vers 18 à 20 ans, ils devront prendre leur part des devoirs civiques et sociaux, d'autres « déracinés »?

Au reste, nous aurons sans doute à y revenir, car la formation de l'adolescence préoccupe de plus en plus éducateurs et sociologues.

E. Dévaud.

SOUVENIRS D'ALLEMAGNE

(Suite)

7. Premier essai d'une réforme de l'enseignement du français en Allemagne, basé sur le principe de l'intuition par l'image.

Un épisode tout providentiel vint me rendre la conscience de moi-même, un moment obscurcie par mon entourage et la nostalgie : c'était une méthode pour l'enseignement